

Commune de Zilling

Document annexé à  
la délibération du  
27 octobre 2006



Le Maire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Le Maire", is written over the seal.

## Rapport de présentation de la carte communale



Juillet 2005

Bureau d'études  
Jean Georges LAMBERT  
33 rue de Phalsbourg  
67260 Sarre-Union  
tél. : 03 88 00 21 21

DDE / Service de l'Aménagement et de l'Urbanisme  
Atelier territorial  
17 quai Wiltzer - BP 31035  
57036 METZ Cedex  
tél. : 03 87 34 34 83

# Sommaire

<b>Milieu physique et naturel</b>	<b>3</b>
Localisation géographique	3
Le relief	7
Occupation des sols et végétation	9
Site et paysage	10
La géologie	12
<b>Contexte socio-économique</b>	<b>13</b>
Démographie communale	13
Taux de variation	13
Structure de la population	14
Structure des ménages	15
Population active	15
Les activités	16
les activités agricoles	16
Autres activités	16
Mode d'agglomération – Morphologie urbaine	18
Typologie et volumétrie du bâti – Identité urbaine	19
Les logements	22
Le système viaire	23
Les autres services	23
le réseau d'adduction d'eau	23
le réseau assainissement	23
Contraintes communales et supra communales	26
<b>Les projets et leurs incidences</b>	<b>28</b>
Objectifs de la carte communale	28
Enjeux	28
Projets	29
La PVR	29
<b>Annexe</b>	<b>30</b>
Liste des servitudes	30

# Milieu physique et naturel

## Localisation géographique

Le village de Zilling est implanté au Sud-Est de la Moselle (136 Km de Metz), dans le canton de Phalsbourg. Il est situé à 14 Km à l'Est de Sarrebourg, son chef-lieu d'arrondissement.

La voie de communication principale qui permet d'accéder à Zilling est la D38j. L'agglomération est située à 4 Km de la RN 4 et de l'échangeur autoroutier de Phalsbourg situé sur l'A4.

Les communes limitrophes du ban sont :

- Mittelbronn au Sud-Est: 770 ha, 639 hab., densité 83<sup>1</sup>
- Bourscheid au Sud-Ouest : 398 ha, 227 hab., densité 57
- Wintersbourg à l'Ouest : 391 ha, 180 hab., densité 46
- Metting au Nord : 400 ha, 521 hab., densité 58
- Vesheim au Nord-Est : 181 ha, 228 hab., densité 126

Parmi ces communes, Zilling présente des caractéristiques moyennes, en taille de territoire (358 ha), en population (258 hab.), en densité (72 hab./Km<sup>2</sup>).

Plusieurs ruisseaux traversent la commune et rejoignent la Zinsel du Sud. Le territoire de Zilling appartient donc au bassin versant de la Zinsel qui rejoint le Rhin.

---

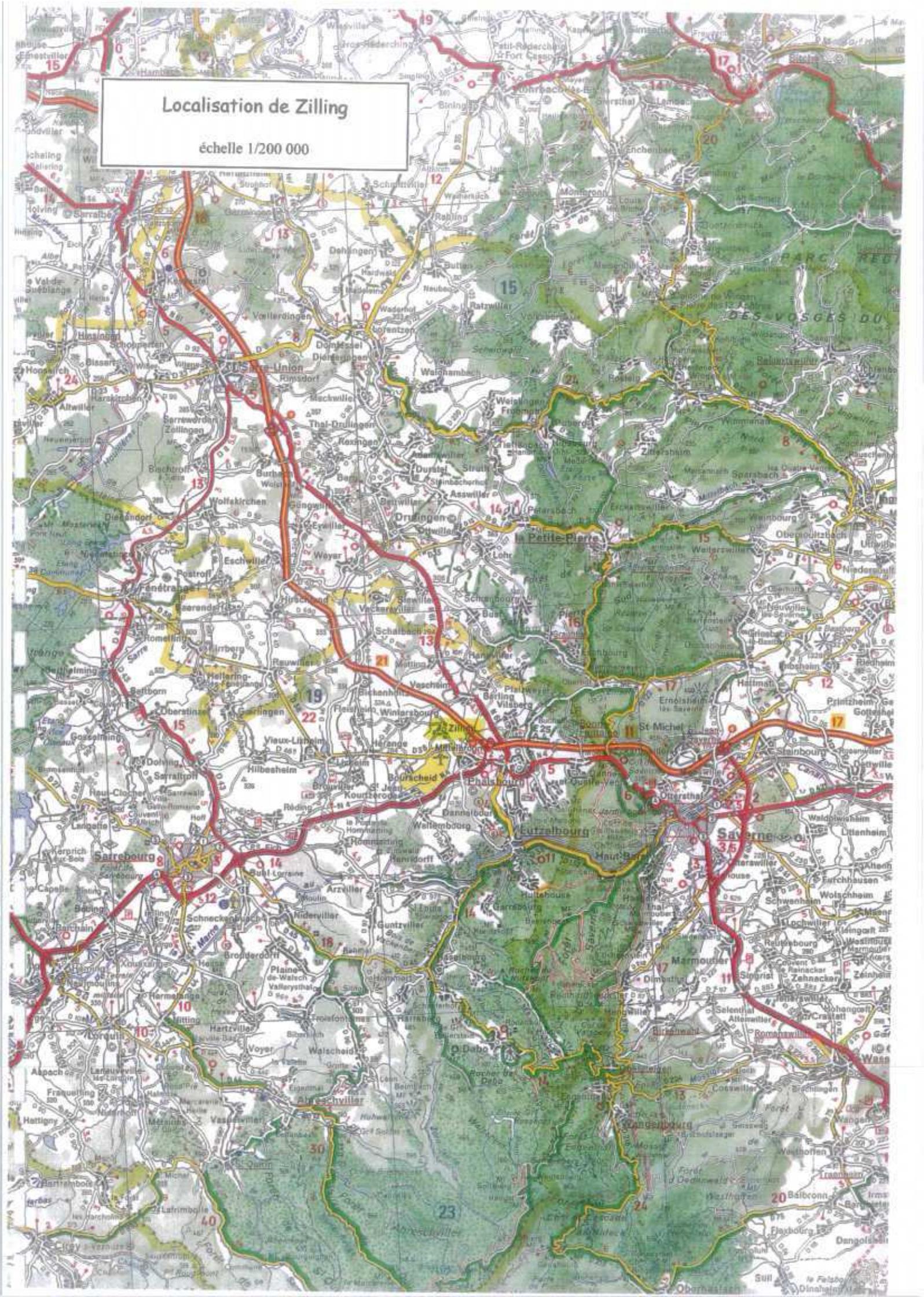
<sup>1</sup> données INSEE 1999 ; les densités sont exprimées en habitants/Km<sup>2</sup>

Situation de Zilling  
en Moselle



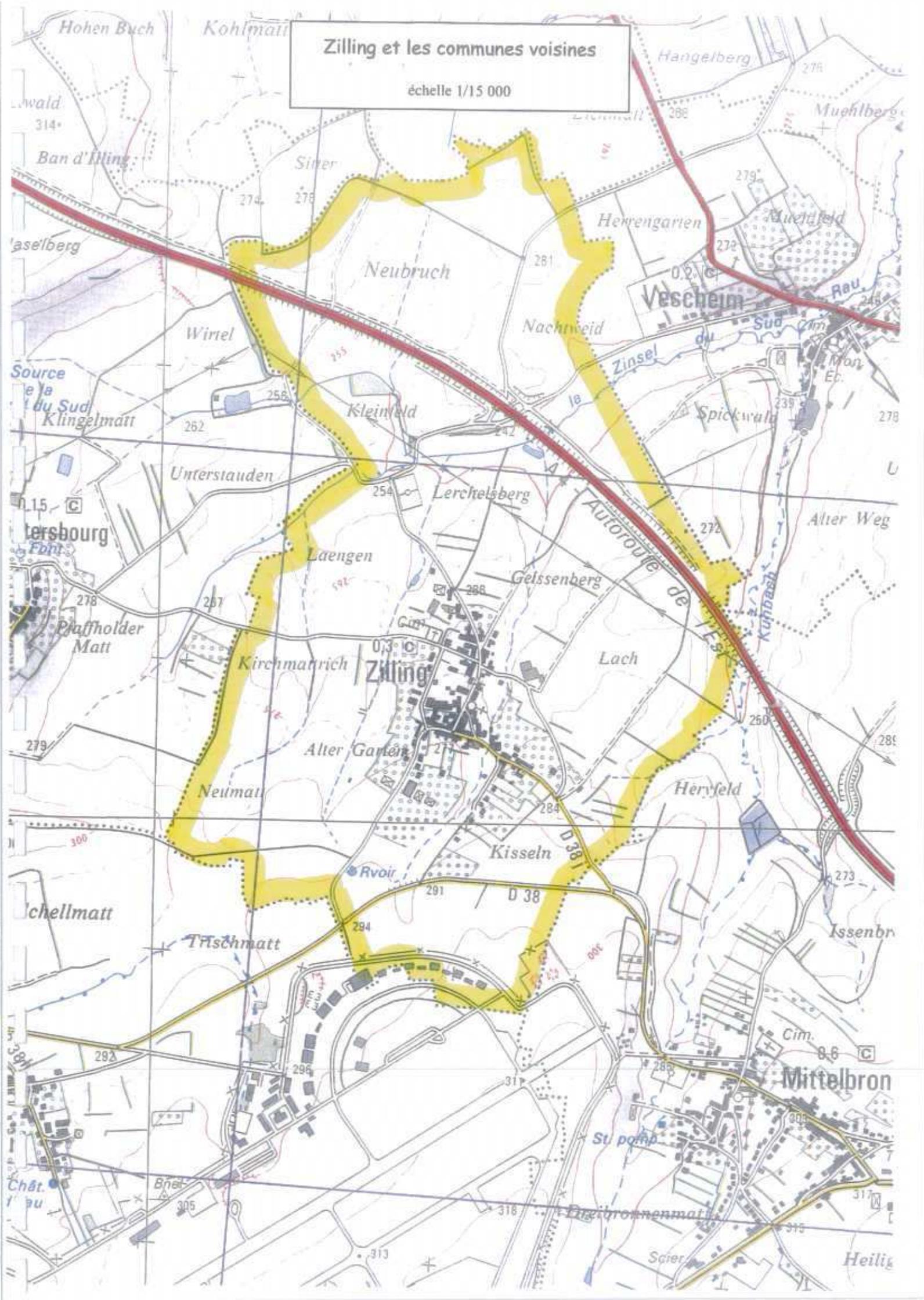
# Localisation de Zilling

échelle 1/200 000



# Zilling et les communes voisines

échelle 1/15 000



## Le relief

Le relief à Zilling possède une amplitude de 65m environ, entre le point le plus haut, au Sud sur le plateau de la base aérienne à 305m, et le plus bas, au Nord-Est de la vallée de la Zinsel du Sud à 240m. Le territoire de la commune possède un aspect vallonné caractéristique du plateau lorrain. Le plateau y a été creusé par le ruisseau et la vallée présente des flancs de pente régulière et symétrique. Les abords de la Zinsel, au Nord, présentent les pentes les plus marquées.

Le cours d'eau principal situé sur le territoire est *la Zinsel*. Sa présence dans le relief est matérialisé par une ripisylve fournie et des flancs plus marqués. Ce cours d'eau possède trois affluents non pérennes dont deux proviennent du village. De nombreuses sources dispersées sur le territoire alimentent ces ruisseaux.

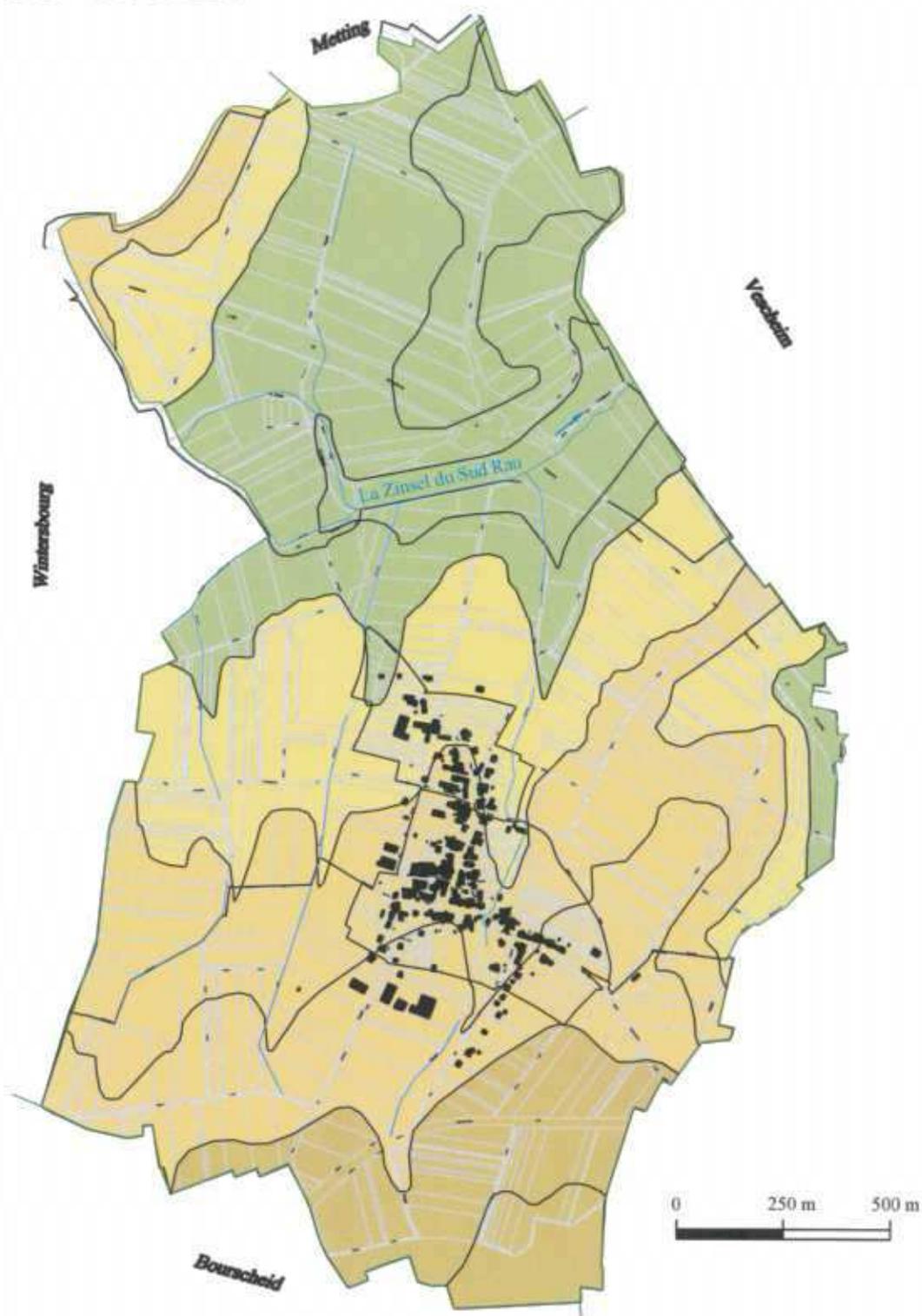
Le village s'est implanté à l'origine sur la partie Sud du territoire qui présente la pente la moins importante.



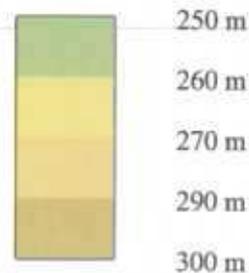
*Vue sur Zilling depuis les hauteurs de Wintersbourg*

# Carte communale de Zilling

## Le Relief



-  Limite communale
-  Bâti
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau ou fossé temporaire
- Vesheim** Commune voisine



Équidistance des courbes : 10 m (cotes NGF)

## Occupation des sols et végétation

Deux grands types d'occupation des sols caractérisent la commune de Zilling, les prés et les terres labourées. Les prés sont présents sur plus de la moitié du territoire (54%) tandis que les terres cultivées en représentent 35%.

Les **prés** se distinguent entre prés de pâtures et prés de fauche. Ils sont situés dans la partie Sud du territoire.

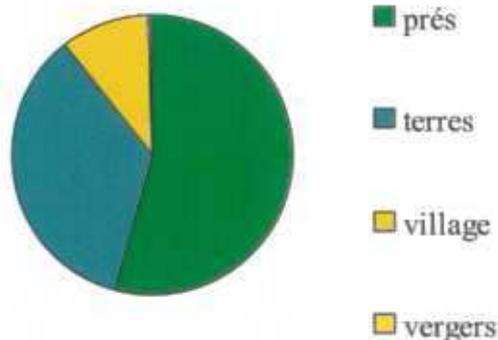
Les **prés de pâture** sont majoritaires. Ils définissent un secteur très ouvert dépourvu de végétation.

Les **prés de fauche** ne représentent qu'une faible part de la superficie vouée aux prés. Ils n'ont pas de secteur prédéfinis et se confondent avec les prés de pâtures.

Le territoire comporte également de nombreux **vergers** encerclant le village.

Les **terres de cultures** sont essentiellement situées dans la moitié Nord du territoire, elles sont organisées en grandes parcelles.

La **ripisylve** de la Zinsel du Sud est très arborescentes et permet de matérialiser le cours d'eau dans le paysage. Les autres ruisseaux non pérennes en sont dépourvus.



Désignation	Superficie (ha)	%
prés	184,0	54,1%
terres	120,0	35,3%
village	35,0	10,3%
vergers	1,0	0,3%
total	340,0	100,0%



*Vue sur la partie Nord du territoire : prés de pâture au premier plan puis labours au second plan*

## Site et paysage

La vallée du *ruisseau de la Zinsel* est l'élément structurant du paysage sur le territoire de Zilling. Le village se situe sur le plateau qui domine le ruisseau, l'église indiquant le centre du bourg.

Le paysage est constitué d'espaces ouverts dominés par les prés et les terres de labours. Le relief faiblement ondulé laisse de larges perspectives au regard. Les quelques haies et arbres isolés qui subsistent prennent dès lors une grande importance paysagère en rompant la monotonie de ces espaces ouverts et en donnant des points d'appel au regard. La végétation est plus fournie à l'Ouest dans la direction du village voisin de Wintersbourg où bosquets, haies ou vergers agrémentent le coteau opposé de la Zinsel.

Les lignes électriques et l'autoroute créent également un impact visuel certain. L'autoroute est particulièrement visible dans la partie Nord où elle nivelle le relief en partie basse.



*Vue vers Vescheim à l'Est depuis l'entrée Sud de Zilling : paysage ondulé, haie structurante, autoroute et ligne électrique*



*Vue vers Wintersbourg : coteau de la Zinsel très arboré*

# Carte communale de Zilling

## Le Paysage



- |   |   |
|---|---|
|  Limite communale                |  Espaces ouverts                |
|  Cours d'eau permanent           |  Village                        |
|  Cours d'eau ou fossé temporaire |  Haie structurante              |
|   |  Autoroute                      |
|   |  Espace semi-ouvert type verger |
|   |  Base aérienne                  |

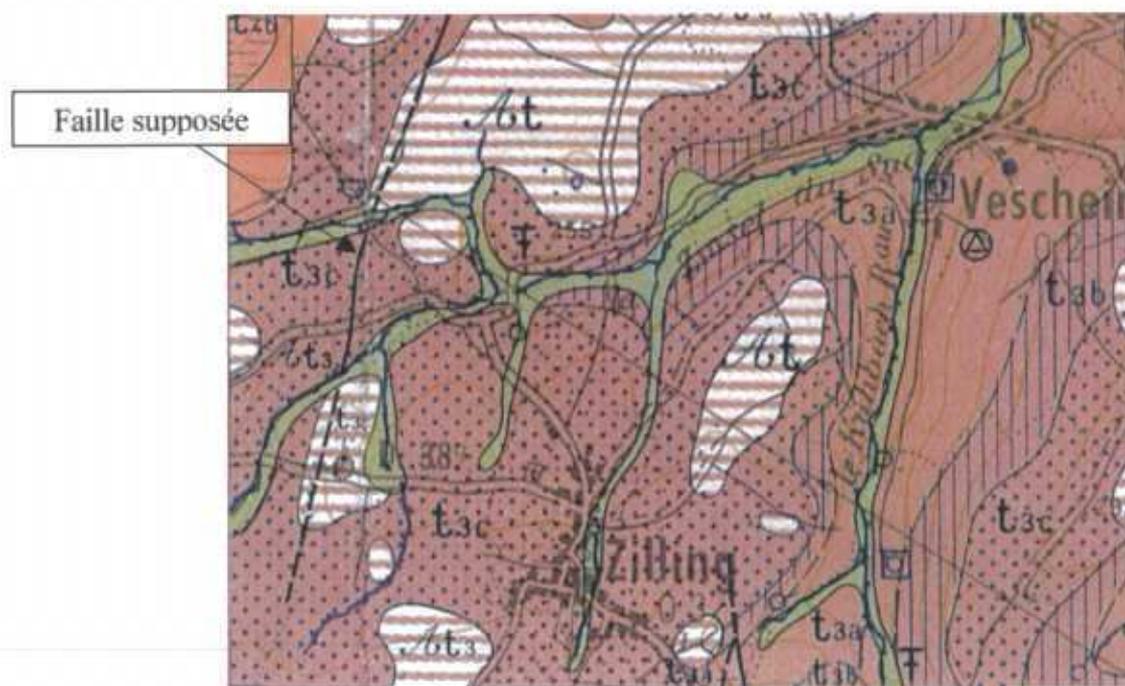
## La géologie

Les données sont issues de la carte géologique de Sarre-Union et de celle de Bouxwiller (1/50000). La commune de Zilling, dans la bande la plus orientale des plateaux lorrains, a une morphologie faiblement ondulée à parties subhorizontales et surfaces à pentes faibles à moyennes. Ce léger relief et le pendage général des couches vers le Nord-Ouest, plus ou moins perturbé par la tectonique, conduisent à l'affleurement des différentes couches du Muschelkalk inférieur (formations secondaires du Trias).

Les assises attribuées au Muschelkalk inférieur (t3a, t3b, t3c) forment un ensemble constitué essentiellement de matériaux détritiques fins et de dolomite, épais d'une cinquantaine de mètres. Les matériaux détritiques prédominent dans la partie inférieure ; la dolomite (t3c) est le constituant essentiel des couches supérieures.

Parmi les formations géologiques superficielles du quaternaire, les limons sont les plus présents. Ces limons de plateaux (At) sont issus de l'altération des formations argilo-silteuse du Trias (assises du Muschelkalk inférieures).

Les formations colluviales correspondent aux dépôts de fonds de vallons et de vallées secondaires. En tête de bassin versant, les apports latéraux par ruissellement sur le versant sont souvent quantitativement plus importants que les apports propres du cours d'eau qui les draine.

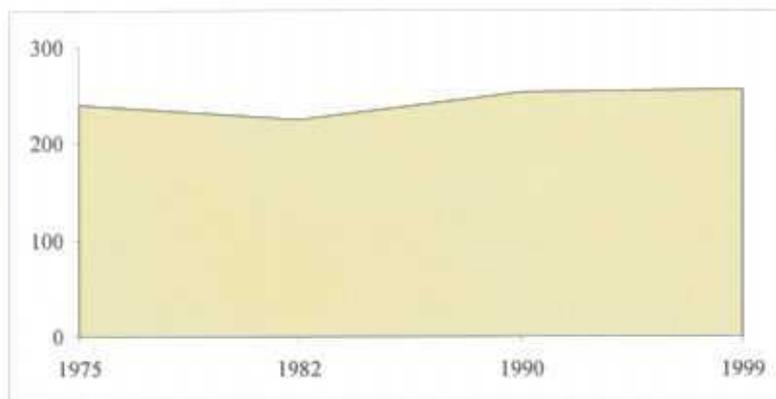


**Le contexte géologique à Zilling**  
D'après les cartes géologiques du BRGM au 1/50000

# Contexte socio-économique

## Démographie communale<sup>2</sup>

Année	population
1975	240
1982	226
1990	254
1999	257



L'évolution de la population de Zilling est positive depuis 1982 mais semble atteindre un plateau depuis 10 ans. La population comptait 257 habitants lors du dernier recensement de 1999.

## Taux de variation

*Le mouvement démographique s'exprime par un taux de variation annuel (en %), qui résulte de deux composantes :*

- *le solde naturel ou différence entre les décès et les naissances ; positif, ce solde indique un rajeunissement de la population ;*
- *le solde migratoire ou différence entre les départs et les arrivées de résidents ; négatif ce solde révèle une faiblesse d'attractivité de la commune.*

Période	taux de variation annuel		
	du mvmt naturel	du solde migratoire	total
75 - 82	0.06	-0.97	-0.91
82 - 90	-0.58	2.01	1.43
90 - 99	0.09	0.17	0.26

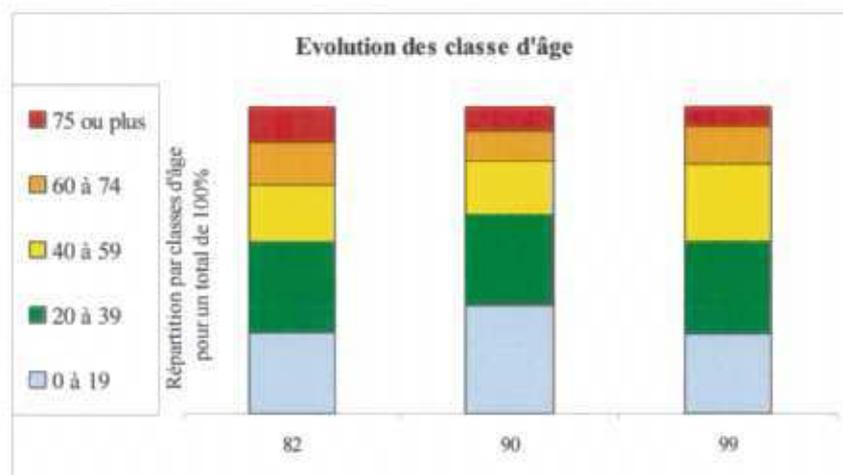
Ces statistiques ne font pas ressortir de tendance nette. On constate néanmoins que l'accroissement de population ces vingt dernières années a été généré par un apport de population plutôt que par une natalité supérieure aux décès. La commune subit donc comme la plupart des communes rurales un vieillissement de la population.

<sup>2</sup> Les tableaux statistiques, sauf indication contraire sont issus de l'INSEE

## Structure de la population

L'évolution démographique de Zilling au cours de la dernière décade montre une diminution nette de la classe des jeunes (0-19 ans) (alors qu'elle progressait entre 1982 et 1990) au profit de deux générations plus âgées, les 40-39 ans et les 60-74 ans, qui progressent respectivement de 8% et 3%.

Année	0 à 19	20 à 39	40 à 59	60 à 74	75 ou plus
82	26.5%	29.2%	19.0%	13.7%	11.5%
90	35.4%	29.5%	17.3%	9.8%	7.9%
99	25.7%	30.4%	25.3%	12.5%	6.2%



## Structure des ménages

Le nombre de ménages, entre 1982 et 1999 est passé de 67 à 83, suivant l'évolution de la population. Alors que la tendance actuelle est à la diminution du nombre de personnes dans un ménage, l'évolution à Zilling est moins évidente. Les ménages de 2 et 3 personnes progressent effectivement, tandis que ceux à 4 diminuent. Mais on remarque néanmoins que la part de ménage de 5 personnes est non négligeable (14%).

Année	ménage de ... personnes						total
	1	2	3	4	5	6 ou plus	
82	6 9.0%	21 31.3%	10 14.9%	12 17.9%	11 16.4%	7 10.4%	67 100.0%
90	12 15.4%	19 24.4%	10 12.8%	24 30.8%	7 9.0%	6 7.7%	78 100.0%
99	9 10.8%	26 31.3%	15 18.1%	18 21.7%	12 14.5%	3 3.6%	83 100.0%

Les ménages de 4 personnes et plus représentent 40% des ménages ce qui implique qu'un certain nombre d'enfants vont être prochainement à la recherche d'un logement. Cette donnée doit être prise en compte dans la définition des besoins en terrains constructibles pour la Commune.

## Population active

La proportion des actifs dans la population municipale a nettement augmenté depuis 1990. Ils sont aujourd'hui 129 soit 1 habitant de Zilling sur 2.

Année	population		taux de pop active
	communale	active	
82	226	93	41.2%
90	254	98	38.6%
99	257	129	50.2%

Plus précisément, le nombre de gens travaillant dans la commune a chuté de moitié depuis 1982 : il reste 20 emplois à Zilling selon l'Insee, ce qui est faible. L'accroissement du nombre d'actifs se fait donc hors de la commune. La part de salarié est en nette progression.

Année	population active					
	total	au chômage	ayant un emploi			
			total	qui travaille dans la commune	salariée	non salariée
82	93	11	82	40	45	37
	34.0%	11.8%	88.2%	43.0%	54.9%	45.1%
90	98	9	89	23	68	21
	41.4%	9.2%	90.8%	23.5%	76.4%	23.6%
99	129	11	118	20	95	23
	44.8%	8.5%	91.5%	15.5%	80.5%	19.5%

## Les activités

Il n'y a ni commerce, ni entreprise autre qu'agricole sur la commune de Zilling.

### les activités agricoles

La SAU<sup>3</sup> des exploitants de Zilling représente 561 ha, alors que la superficie totale du ban communal est de 358 ha.

Au recensement agricole 2000, l'activité agricole se caractérisait par :

- 5 exploitations professionnelles.
- 278 ha de terres labourables pour 282 ha de terres toujours en herbe;
- un cheptel de 329 bovins avec une production dominante orientée viande et lait.

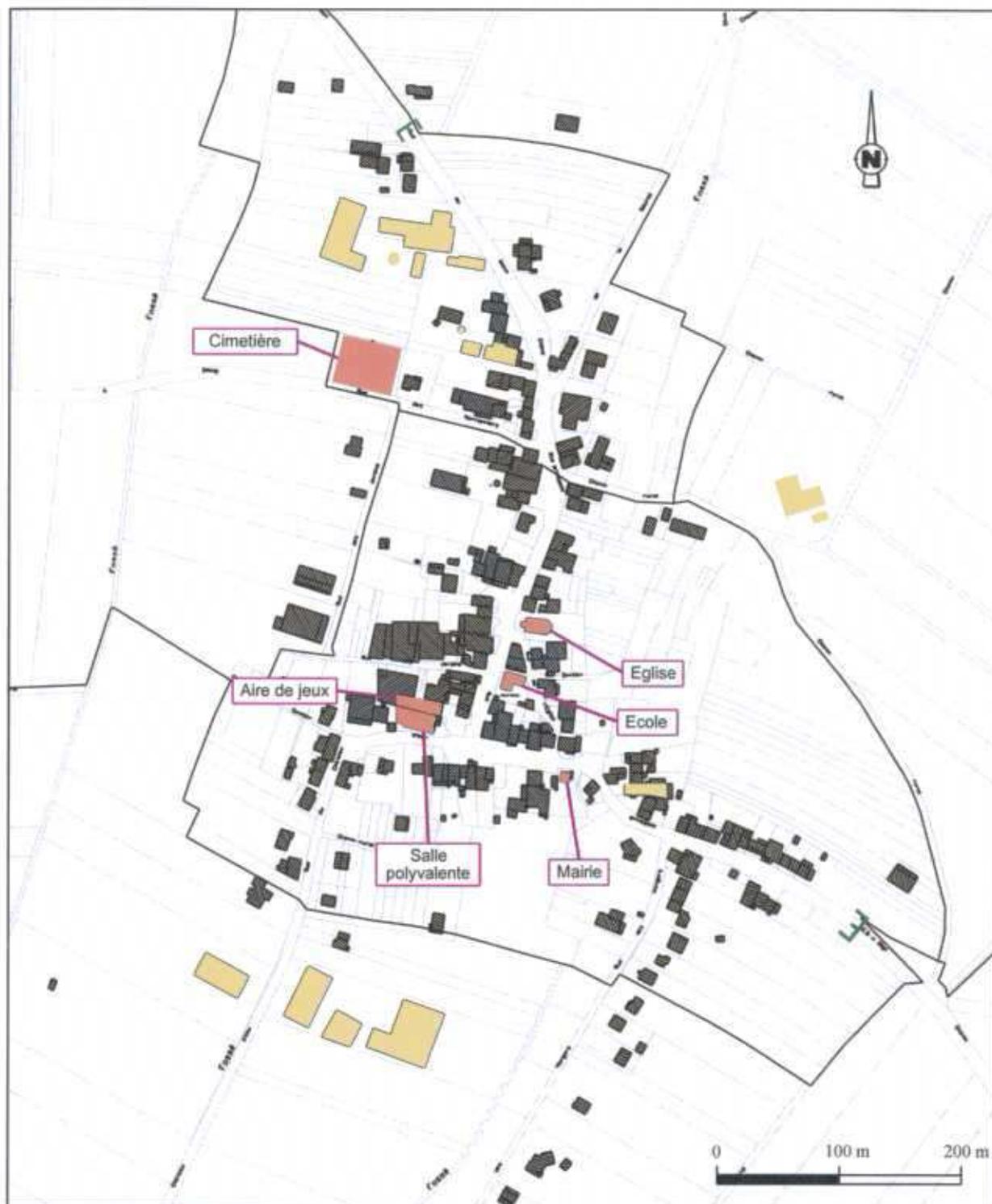
### Autres activités

La vie associative est dynamisée par la présence d'une salle polyvalente. On trouve en particulier l'association *Sports et Loisirs* et le *Club de Quilles*.

<sup>3</sup> superficie agricole utilisée

# Carte communale de Zilling

## Activités et équipements



- |   |                                 |  |                       |
|---|---------------------------------|--|-----------------------|
|  | Bâti                            |  | Exploitation agricole |
|  | Cours d'eau permanent           |  | Équipement public     |
|  | Cours d'eau ou fossé temporaire |  |                       |
|  | Entrées d'agglomération         |  |                       |

## Mode d'agglomération - Morphologie urbaine

Le village de Zilling s'est implanté sur le plateau qui domine la vallée de la Zinsel, où la topographie douce permettait une colonisation aisée. L'urbanisation s'est organisée le long des deux segments de la rue Principale dont l'intersection en « té » définit le centre du village. Ce centre se présente sous la forme d'un îlot densifié par la rue de l'église et rassemble l'église, l'école, la place publique et la salle polyvalente. Les



*la rue Principale – segment de l'église*

deux segments de la rue Principale sont rythmés par la végétation implantée dans des usoirs de profondeur variable. Les maisons sont mitoyennes sur la majorité du linéaire renforçant la sensation de bâti dense et continu. L'organisation des faîtières, parallèles à la rue, combinée à la topographie douce, guide le regard au loin de façon naturelle et souple.

Dans les autres rues du village, la continuité du bâti se poursuit également malgré les courbures et les variations d'altitude. On trouve des sections particulièrement achevées comme dans la rue du Château d'eau.



*bâti continu parallèle à la rue*

# Typologie et volumétrie du bâti - Identité urbaine

## Le bâti traditionnel

Le bâti dense du centre du village est composé en majorité de maisons implantées parallèlement à la rue comme c'est traditionnellement le cas en Lorraine. Le bâti est situé en retrait en formant les usoirs. Les maisons sont mitoyennes, jointes par des pignons.

Ces «maisons en largeur», sont composées de trois travées: l'habitation, l'étable et la grange. L'habitation qui donne sur la rue est séparée de l'étable par un couloir. La troisième travée est occupée par la grange, accessible directement de la cour à l'intérieur de la parcelle. Ainsi une seule construction a abrité la maison et les dépendances.

Les maisons de Zilling sont souvent agrémentées d'un «Schopp», signe d'une influence alsacienne dans les choix architecturaux. Il s'agit d'un appentis construit devant la partie exploitation, constitué d'un toit en prolongement de la toiture de la maison et soutenu par deux poteaux en bois qui reposent sur un bloc de pierre. Cet appentis se trouve soit devant l'étable soit devant l'étable et la grange. Il peut être refermé par des planches ou des briques en laissant une

ouverture suffisamment grande pour permettre le passage des charrettes chargées de foin. Lors des rénovations de ces anciennes maisons, cet appentis a bien souvent été transformé en garage et donc fermé. Il garde néanmoins, malgré cet aménagement, un caractère propre du à la descente de toit.



*Influence alsacienne : maison avec schopp*

## Le bâti récent

A l'inverse du noyau villageois, les constructions qui sont apparues aux abords du village ancien forment un habitat discontinu, avec une architecture de type « pavillon ». Ces extensions se font généralement en rupture avec le village ancien, de par leur mode d'implantation (rapport à la parcelle, terrassement...) et leurs formes architecturales.

A Zilling, on dénombre peu d'implantations récentes venues combler des vides dans le tissu urbain traditionnel. C'est plutôt le long de la Rue des Vergers et de la Rue du Château d'eau que ces extensions ont pris place, dans des espaces facilement urbanisables qui n'avaient pas été exploités par le passé. Ces nouvelles maisons se sont implantées librement sur des parcelles de taille moyenne. Elles présentent une urbanisation discontinue, sans véritable cohérence architecturale.

Ce bâti récent traduit les nouvelles tendances de la deuxième partie du vingtième siècle en matière d'habitat :

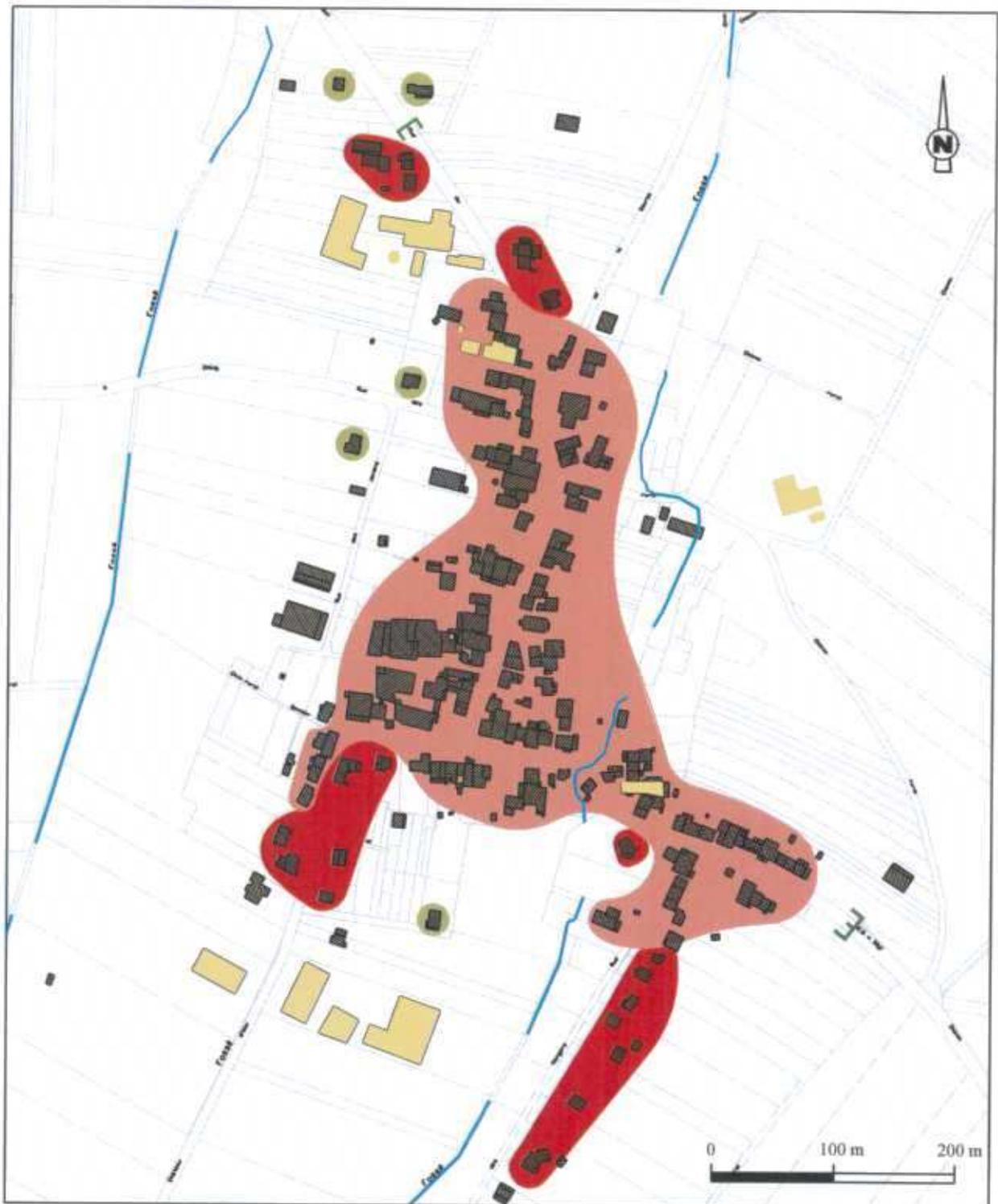
- la réappropriation de l'avant de la maison comme espace privé,
- le peu d'engouement pour les maisons mitoyennes,
- l'envie d'un habitat plus réduit et fonctionnel...



*Habitat type pavillonnaire*

# Carte communale de Zilling

## Morphologie urbaine



- |   |   |
|---|---|
|  Bâti                            |  bâti continu                    |
|  Cours d'eau permanent           |  formes urbaines de rattachement |
|  Cours d'eau ou fossé temporaire |  équipements ou activités        |
|  Entrées d'agglomération         |  habitat isolé                   |

## Les logements

La commune comprend 197 logements en 1999. Les logements d'avant 1949, représentent 46 % de l'ensemble des logements lors du dernier recensement de la population de 1999 ; c'est dire la prégnance et l'inertie des anciens modèles, qui ne sont plus toujours adaptés aux conditions actuelles d'existence. Leur part dans le parc des logements a d'ailleurs peu diminué. **Le dernier recensement révèle un rythme de construction moyen de 3 habitations tous les 2 ans. Cette tendance se confirme d'ailleurs jusqu'en 2004.**

Année	époque d'achèvement				
	avant 49	49-74	75-81	82-89	90 ou après
90	90 48.9%	38 20.7%	21 11.4%	35 19.0%	
99	91 46.2%	38 19.3%	25 12.7%	22 11.2%	21 10.7%

Lors de la période intercensitaire de 1990 – 1999, le nombre de résidences principales a augmenté de 162 à 182, le rythme de construction étant légèrement supérieur à celui des démolitions. Le nombre de résidences secondaires est stable. Les logements vacants ont en revanche nettement diminué.

Année	ensemble des logements			
	total	résidence		logement vacant
		ppale	secondaire	
90	184 100.0%	162 88.0%	9 4.9%	13 7.1%
99	197 100.0%	182 92.4%	11 5.6%	4 2.0%

## Le système viaire

L'agglomération est principalement desservie par la D38j qui relie le village à Mittelbronn puis l'A4 et la RN4. Ces deux voies permettent de se rendre à Phalsbourg, Sarrebourg ou la Plaine d'Alsace qui regroupent les activités et commerces.

## Les autres services

### le réseau d'adduction d'eau

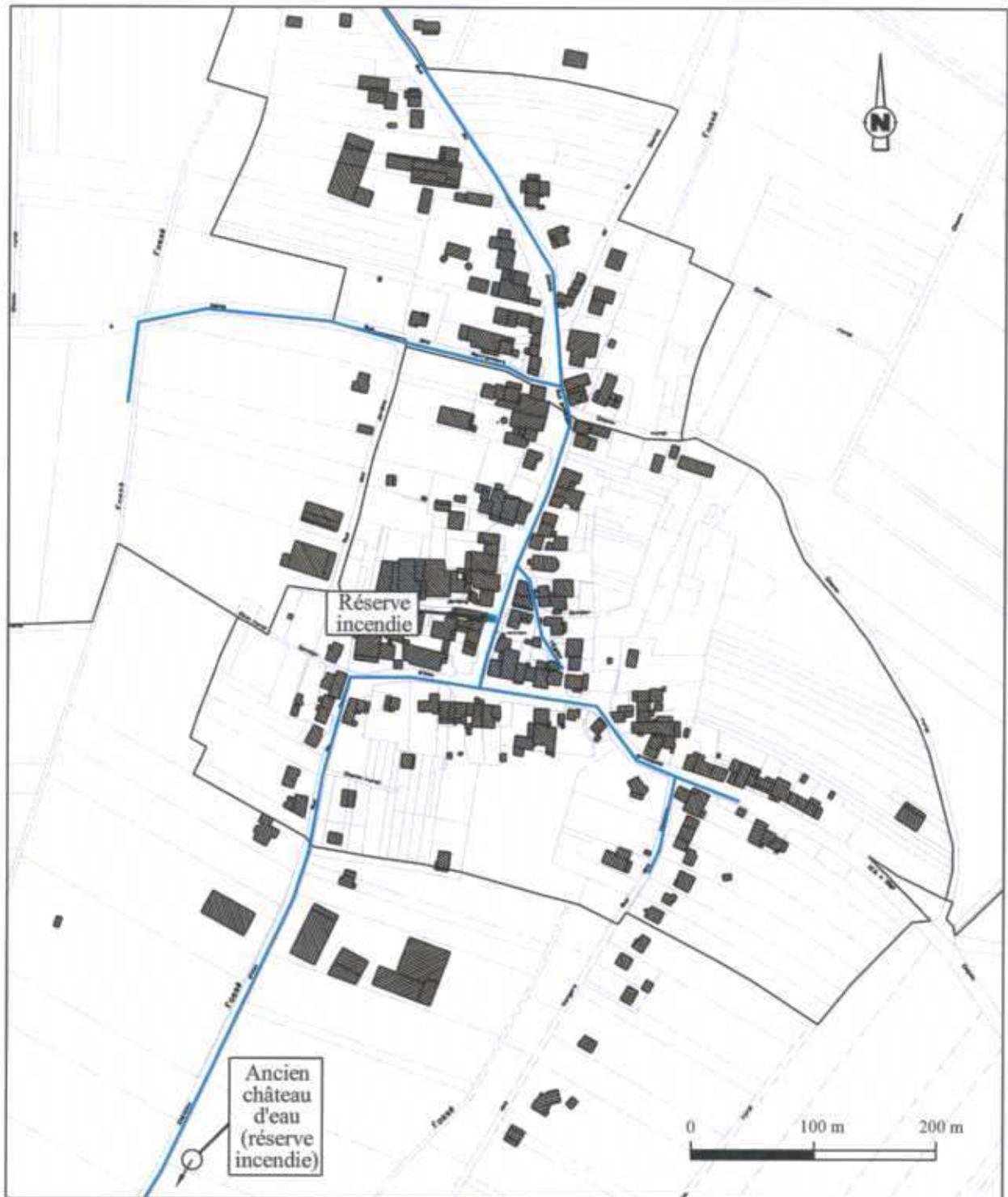
L'alimentation en eau dépend du syndicat des eaux de Wintersbourg. Tous les poteaux incendie ne délivrent pas le débit réglementaire. L'ancien château d'eau reconverti en réserve incendie ainsi qu'une autre au milieu du village permettent toutefois de compléter ce dispositif.

### le réseau assainissement

La commune possède la compétence assainissement mais a adhéré pour une étude de bassin au Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Haut Bassin de la Zinsel du Sud. Tout le réseau d'assainissement de l'agglomération est unitaire. Les effluents sont dirigés vers un affluent de la Zinsel. Un zonage d'assainissement réalisé par le bureau d'études IRIS Conseil était en cours de validation lors de la rédaction de cette carte communale. La commune devrait disposer à terme d'un système d'épuration local type lagunage.

# Carte communale de Zilling

## Réseaux d'A.E.P.



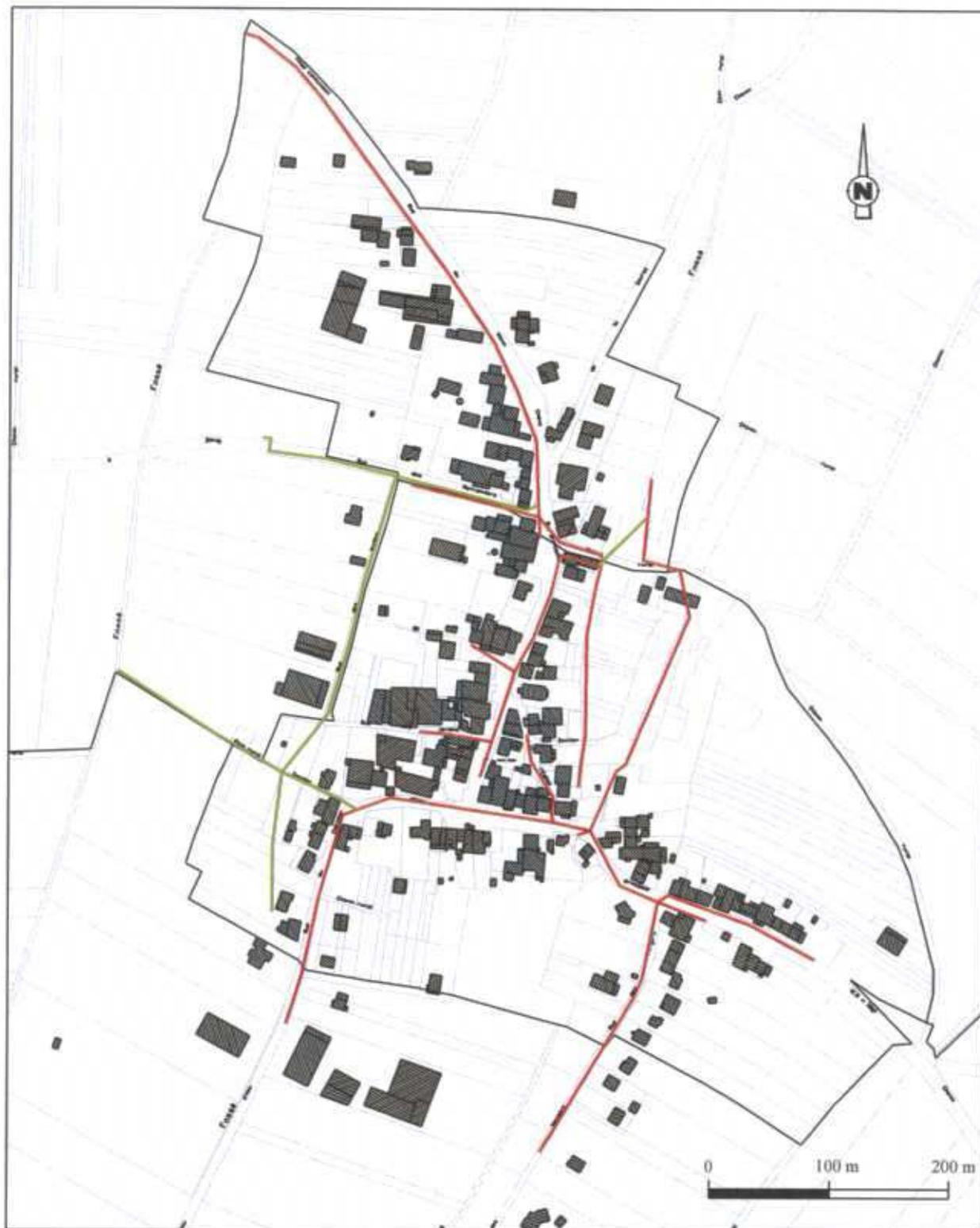
 Bâti  
 Entrées d'agglomération

### ADDUCTION D'EAU POTABLE

 Conduite d'A.E.P.

# Carte communale de Zilling

## Réseaux d'assainissement



-  Bâti
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau ou fossé temporaire
-  Entrées d'agglomération

### ASSAINISSEMENT

-  Conduite du réseau unitaire
-  Conduite du réseau d'eaux pluviales

## Contraintes communales et supra communales

### ♦ contraintes du porter à connaissance

Types de contraintes recensées à Zilling :

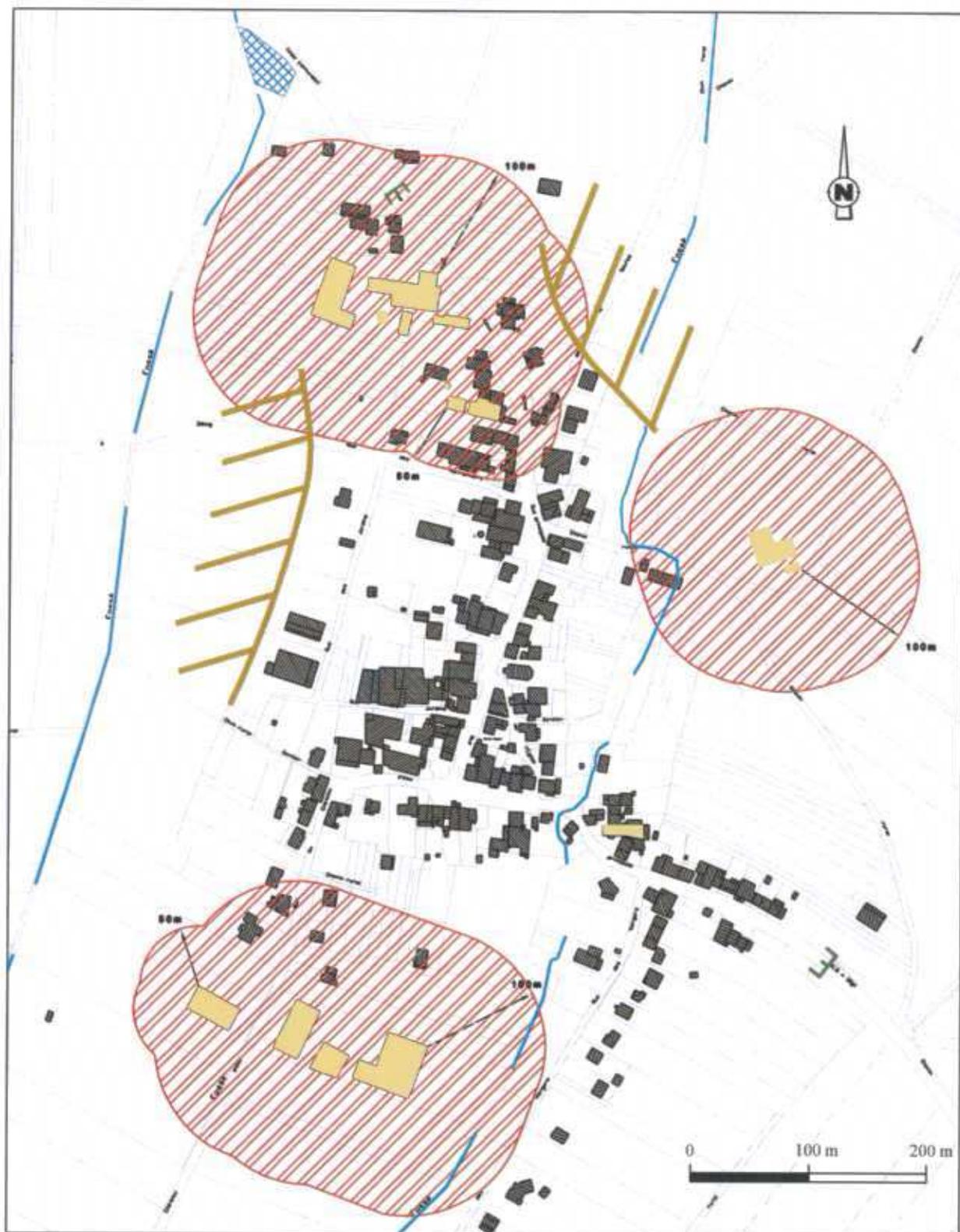
- le recul réglementaire par rapport aux bâtiments agricoles (3 installations classées) ;
- un recul de 100m par rapport à l'autoroute ;
- les oléoducs Phalsbourg-Kehl et Phalsbourg-Bourscheid (Trapil) ;
- des lignes électriques moyenne tension ;
- des servitudes aéronautiques liées à la base de Phalsbourg-Bourscheid.

### ♦ Contraintes locales

Lors de la définition du zonage d'assainissement, la commune n'a souhaité mettre en place que des zones d'assainissement collectif. Les versants non raccordables gravitairement ont donc été exclus du périmètre constructible.

# Carte communale de Zilling

## Contraintes locales



-  Bâti
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau ou fossé temporaire
-  Entrées d'agglomération

### CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES

-  Bâtiment agricole
-  Recul par rapport aux exploitations agricoles
-  Versant défavorable pour l'assainissement
-  Zone humide

# Les projets et leurs incidences

## Objectifs de la carte communale

Les objectifs de la carte communale sont tirés de l'article, L 121-1 du code de l'Urbanisme. La carte communale permet d'assurer :

*« 1° L'équilibre entre le renouvellement urbain, un développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural, d'une part, et la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection des espaces naturels et des paysages, d'autre part, en respectant les objectifs du développement durable ;*

*2° La diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale dans l'habitat urbain et dans l'habitat rural, en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction, sans discrimination, des besoins présents et futurs en matière d'habitat, d'activités économiques, notamment commerciales, d'activités sportives ou culturelles et d'intérêt général ainsi que d'équipements publics, en tenant compte en particulier de l'équilibre entre emploi et habitat ainsi que des moyens de transport et de la gestion des eaux ;*

*3° Une utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, urbains, périurbains et ruraux, la maîtrise des besoins de déplacement et de la circulation automobile, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des écosystèmes, des espaces verts, des milieux, sites et paysages naturels ou urbains, la réduction des nuisances sonores, la sauvegarde des ensembles urbains remarquables et du patrimoine bâti, la prévention des risques naturels prévisibles, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances de toute nature. »*

## Enjeux

### ◆ **maintenir une population diversifiée**

Zilling est un village rural et agricole dont la population progresse depuis vingt ans. Le village souhaite maintenir une population diversifiée et éviter ainsi un vieillissement de la population.

### ◆ **répondre aux demandes de logements sur 10 - 15 ans**

L'enjeu est de pouvoir répondre aux demandes d'habitation sur les dix à quinze ans à venir.

Les demandes de constructions sont de l'ordre de 1 à 2 logements par an, pour de l'habitat individuel. Cela équivaut à une vingtaine de logements dans l'intervalle considéré, toutes choses égales par ailleurs ; pour satisfaire la demande foncière (orientées principalement vers des terrains à bâtir de 8 à 10 ares), il est utile de prévoir un volant foncier d'environ 2 ha.

Les possibilités de réhabilitation des maisons faiblement occupées ou abandonnées et la reconquête de leurs vides existent à Zilling. Elles sont de l'ordre de 2 à 4.

♦ **préserv**er l'identité de Zilling,

Les vides urbains ou « dents creuses » participent à l'ambiance villageoise, mais sont difficilement mobilisables en vue de la construction, compte tenu de l'inertie du patrimoine privé. Ainsi, favoriser une logique de regroupement qui soit proche de l'ancien village, doit être un objectif communal. Ce projet devra être capable de générer du tissu urbain en prenant en compte la question du parcellaire et les capacités urbaines d'infrastructures nouvelles ou renouvelées, articulées sur le réseau simple des rues, imposé par le relief.

## Projets

A travers le projet de Carte Communale, la commune a souhaité clarifier la situation par rapport aux possibilités d'urbanisation vis à vis des différentes contraintes rencontrées. Les zones constructibles au sens du Règlement National d'Urbanisme ont été intégrées.

Une vaste zone constructible a été définie au Sud-Est. Celle-ci sera aménagée en réalisant un bouclage entre la rue des Vergers et la rue Principale.

## La PVR

La commune a instauré sur son territoire la Participation pour Voirie et Réseaux.

# Annexe

## Liste des servitudes

## ZILLING

Tableau des Servitudes d'utilité Publique affectant l'occupation du sol

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
11b	Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation de pipelines (T.R.A.P.I.L.).	Loi n° 49-1060 du 2 Août 1949, modifiée par la loi n° 51-712 du 7 juin 1951. Décret du 8 juillet 1950 modifié par le décret n° 63-82 du 4 février 1963, Arrêté préfectoral du 4 Février 1975, Arrêté ministériel du 21 Avril 1989, Décret du 14.10.1991.	Oléoduc PHALSBOURG-BOURSCHEID Aérodrome	SNOI - Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie 59, Bd Vincent Auriol - 75703 PARIS Cedex 13 3° Division des Oléoducs de Défense Commune Trapil 8 à 12, rue de Maréville - 54524 LAXOU Cedex
11b	Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation de pipelines (T.R.A.P.I.L.).	Loi n° 49-1060 du 2 Août 1949, modifiée par la loi n° 51-712 du 7 juin 1951. Décret du 8 juillet 1950 modifié par le décret n° 63-82 du 4 février 1963, Arrêté préfectoral du 4 Février 1975, Arrêté ministériel du 21 Avril 1989, Décret du 14.10.1991.	Oléoduc PHALSBOURG-KEHL, Décret du 22/11/ 1958.	SNOI - Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie 59, Bd Vincent Auriol - 75703 PARIS Cedex 13 3° Division des Oléoducs de Défense Commune Trapil 8 à 12, rue de Maréville - 54524 LAXOU Cedex
14	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	Article 12 modifié de la loi du 15 juin 1906. Art. 298 de la loi de finances du 13 Juillet 1925. Art. 35 de la loi n° 46-628 du 8 Avril 1946 modifiée, Décret n° 67-886 du 6 Octobre 1967, Décret n° 70-492 du 11 juin 1970, Circulaire 70-13 du 24 Juin 1970.		E.D.F.- G.D.F.- Services Metz-Lorraine, allée Philippe Lebon, 57954 MONTIGNY-LES-METZ CEDEX

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
PT2	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.	Article L. 54 à L. 56-1 et R 21 à R26 du Code des PTT (loi n° 90-568 du 02.07.1990 relative à l'organisation du Service Public de la PTT, modifiée par la loi du 26.07.1996), Décret n° 90-1213 du 29.12.90 relatif au cahier des charges de F.T.	Décret du 13/12/79 L.H. STRASBOURG- SARRE-UNION, tronçon DABO-DOMFESSEL	Direction Régionale de France TELECOM 103, rue aux Arènes - B.P. 9019 57037 METZ Cedex 1
T4	Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne, Servitudes de balisage.	Articles L. 281, R. 241.1 à R. 241.3 et D. 243.1 à D. 243.8 du Code de l'aviation civile.	Aérodrome de PHALSBOURG BOURSCHEID.	Direction Départementale de l'Équipement, Subdivision des Bases Aériennes, 57685 AUGNY
T5	Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne, Servitudes de dégagement.	Articles L. 281, R. 241.1 à R. 243.3 et D. 242.1 à D. 242.14 du Code de l'aviation civile. Arrêté interministériel du 31.12.1984. Article R. 242.1 du Code de l'aviation civile.	Arrêté interministériel du 5.1.1993 paru au J.O. le 16. 1.1993 - Aérodrome de PHALSBOURG - BOURSCHEID.	Direction Départementale de l'Équipement, Subdivision des Bases Aériennes, 57685 AUGNY